



Liste des délibérations prises par le Conseil Municipal lors de sa séance Ordinaire du 23 septembre 2022

(Application de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

-:-

- Informations au Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre des délégations de pouvoirs au Maire.

Cabinet du maire et des élus

ELU2209_125 - Vœu du Conseil municipal de Saran contre la hausse des dépenses énergétiques

ELU2209_126 - Subvention exceptionnelle à France-Cuba Loiret - incendie de Matanzas

Direction des finances

DFI2209_127 - Subvention d'équilibre 2022 - Rectificatif - CCAS

DFI2209_128 - Garantie d'emprunt - Logem Loiret - Réhabilitation de 96 logements rue Adrienne Bolland et allée Jean Mermoz

DFI2209_129 - Vente de terrains et travaux préliminaires au lotissement Les Tulipes

Direction des ressources

DRE2209_130 - Mutualisation des achats - Ajout de familles d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.

DRE2209_131 - Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagements professionnels (RIFSEEP) - actualisation - reclassement par décret des techniciens paramédicaux de spécialité diététique en catégorie A

DRE2209_132 - Créations d'emplois

DRE2209_133 - Facturation des vêtements de travail et équipements qui ne seraient pas restitués au départ des agents municipaux

DRE2209_134 - Prise en charge des frais de transport et d'hébergement pour les agents qui partent en stage, en formation ou en mission

Direction de l'éducation et des loisirs

DEL2209_135 - Autorisation d'occupation temporaire de la Halle des Sports Jacques Mazzuca - Convention 2022-2023 avec les Septors - Saran Loiret H.B. (SAS pro Handball 45)

DEL2209_136 - Subvention exceptionnelle - Organisation du challenge des rencontres nationales des clubs informatiques / Association CIMAS

DEL2209_137 - Subvention exceptionnelle pour acquisition de matériel - association Art's Danse

DEL2209_138 - Participation financière aux classes transplantées - école élémentaire du Bourg

DEL2209_139 - Approbation des conditions de mise à disposition gratuite de matériel pédagogique et informatique à destination des écoles saranaises - Année scolaire 2022-2023

Direction de l'action sociale

DAS2209_140 - Intégration d'un logement dans le parc locatif des ILM

Direction de l'aménagement

DAM2209_141 - Avis sur le Plan Local de l'Habitat n° 4 (2023-2028)

DAM2209_142 - Acquisition des parcelles cadastrées BW 3 et BW 87 appartenant aux conjoints ROUILLY

DAM2209_143 - Acquisition de la parcelle BY 173 appartenant à Monsieur et Madame BOHORC

DAM2209_144 - Acquisition des parcelles cadastrées BW 76, BY 1, BY 15, BY 49 et BY 101 appartenant aux conjoints BRUANT

DAM2209_145 - Acquisition de la parcelle cadastrée BX 69 appartenant aux conjoints RIFFET

DAM2209_146 - Convention de mise à disposition pour l'implantation d'un poste de transformation électrique

DAM2209_147 - Convention de servitude avec ENEDIS pour l'implantation de réseaux électriques pour desservir le groupe scolaire des Parrières

Direction des services techniques

DST2209_148 - Appel à projets 2022 d'Orléans Métropole pour la création d'un jardin éphémère sur le territoire de la Commune de Saran - convention et attribution d'un fonds de concours

DST2209_149 - Appel à projets 2022 d'Orléans Métropole pour la création d'un jardin éphémère sur le territoire de la Commune de Saran - avenant n° 1 à la convention